



BULLETIN MUNICIPAL DE NEUVIC



Été 2008



Votre nouveau Conseil Municipal
est au dos de votre bulletin



Le Mot du Maire

A l'issue des élections locales de mars, une nouvelle équipe municipale s'est mise au travail. Consciente de ses responsabilités et de l'ampleur de sa tâche, elle souhaite amplifier l'élan donné à notre commune ces dernières années, grâce au rassemblement le plus large possible de toutes les bonnes volontés, afin de réussir notre avenir commun.

Le 1er juin, la bonne nouvelle est arrivée : le Pavillon Bleu va flotter, pour la quatrième année consécutive, sur la plage de Neuvic. Tous les acteurs du tourisme : commerçants, restaurateurs, hôteliers, campings, villages de vacances... s'apprêtent à accueillir les touristes. Seul impondérable : le soleil !

Les associations locales ont organisé, dès ce printemps, un ensemble de manifestations marquantes et inédites qui ont donné l'occasion aux nombreux participants de découvrir les richesses de notre commune : concours de Jet-ski, rassemblement de 2 CV et de motards... Elles sont su mettre en commun leur dynamisme pour nous proposer une Fête de la Musique exceptionnelle.

L'activité sportive et culturelle neuvicoise est toujours aussi dynamique avec une mention spéciale pour le sport au féminin : un titre de championnes du Limousin et une accession à la 2ème division nationale pour les ' Coccinelles ' et le titre de championnes du Limousin pour deux de nos boulistes. Sans oublier les résultats de l'équipe de Golf du Collège, finaliste du Championnat de France scolaire et de l'équipe masculine de rugby, championne du Limousin de 2ème série.

Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps aux clubs sportifs et aux associations !

C'est sans nul doute grâce à cette vitalité que notre cité va proposer aux touristes et aux habitants du territoire un programme d'animations sportives, culturelles et festives de qualité.

BON ETE A TOUS !

Sommaire

Les décisions du Conseil Municipal	p 3-6
Vie Municipale	p 7-8
Tourisme	p 9
Neuvic en Images	p 10-11
Nos associations	p 12-13
Sportivement votre	p 14-17
Culturellement votre	p 18
Musée de la Résistance	p 19
Le nouveau Conseil Municipal	p 20

Les décisions du Conseil Municipal //

Ci-dessous vous trouverez les décisions du Conseil Municipal de Neuvic.
Les comptes-rendus des conseils municipaux sont librement consultables dans leur intégralité en Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 DECEMBRE 2007

I Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'hôtel du Lac de 16 378, 60€ H.T

II Lancement marché de travaux pour l'école maternelle

dont le montant estimé s'élève à 13 4000 € H.T. et autorisation à M. le Maire de lancer la procédure d'appel d'offres.

III Demande d'aide départementale au titre des travaux et aménagements des écoles du 1er degré soit 45% d'un montant total de 78 300 € H.T.

Les travaux concernent les peintures intérieures et les menuiseries extérieures.

IV Demande d'aide départementale au titre de la restauration des bâtiments communaux soit 25% du coût des travaux dont le montant total s'élève à 7 920 € H.T.

V Demande d'aide départementale au titre de la restructuration des courts de tennis soit 4 % du coût des travaux dont le montant total s'élève à 30 400 € H.T.

VI Taxes et produits irrécouvrables

Demande d'admission en non-valeur de titres de créances irrécouvrables dont le montant s'élève à 611 €.

VII Décision modificative du budget 2007

Augmentation de crédits de 22 100 € pour abonder certains chapitres du budget.

VIII Modification du tableau des emplois municipaux

Suite à l'admission d'un agent communal à l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1ère classe Mme Aicha Estrade.

IX Financement plaquette du Lycée Marcel Barbanceys

Insertion d'un encart publicitaire contribuant au financement de la plaquette de promotion du lycée des métiers, pour un montant de 400 €.

X Primes façades

M et Mme Carion, M. et Mme Danot, Melle Donadieu.

XI Compte-Rendu du SIVOM du Riffaud approuvé

XII Situation du Lycée Agricole

Présentation des mesures de carte scolaire qui portent atteinte à l'enseignement agricole de Neuvic : une direction unique Neuvic-Meymac, suppression de la classe de 3è et suppression de la 1ère STAV.

Une motion au Conseil Général sur le thème de la défense de l'enseignement agricole et un courrier au Président du Conseil Régional du Limousin ont été adressés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2008

I. Installation du Conseil Municipal

Jean STOHR, Pierre BARTHES, Lucien BETAILLE, Alain CHAVEROCHE, André ALANORE, Pascal BOUSSEYROUX, Henri ROY, Danielle PRADEL, Pierre BERTRANDY, Claude CHASTELOUX, Nadine AIX, Joël MAURIANGE, François VENNAT, Jean JOURDE, Annie PERONNEAU, Jean - François JARRIGE, Lucien TEYSSENDIER, Daniel MONTEIL, Philippe BETOULE.

Mr Lucien TEYSSENDIER, doyen d'âge du Conseil Municipal, préside ce conseil

II. Désignation du secrétaire de séance AIX Nadine

III. Élection du Maire

ROY Henri a obtenu dix voix
STOHR Jean a obtenu huit voix
ROY Henri ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

Discours de Messieurs ROY, BOUSSEYROUX et STOHR

Discours de Mr ROY Henri

" Mesdames, Messieurs,
Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en me confiant, pour une 2ème mandature, la charge de Maire de NEUVIC. Merci à tous mes colistiers, à mes amis et à tous les neuvicais qui nous ont fait confiance. Après une 1ère mandature de 7 ans, je mesure combien cette tâche implique de responsabilités et de travail. Elle ne peut s'accomplir qu'avec le soutien d'une équipe d'élus concernés et un personnel

motivé.

C'est dans cet esprit qu'avec le Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider, je souhaite travailler et me mettre à l'écoute et au service de tous pour continuer le travail engagé depuis 2001.

Quatre nouveaux élus viennent renouveler cette assemblée : Nadine AIX (ce qui porte à 1/6ème la représentation féminine : NEUVIC est encore bien loin de la parité !), Pierre BARTHES, Joël MAURIANGE et Philippe BETOULE. Qu'ils soient les bienvenus dans cette assemblée qui, une fois le temps du débat et du combat d'idées clos, n'a qu'une mission : œuvrer pour le bien commun. Nous avons tous le même attachement à notre territoire, le même intérêt pour la vie de la collectivité. Je souhaite que, dans le respect du débat démocratique, nous sachions mettre nos compétences au service de l'efficacité de cette assemblée.

Merci et bonne chance à nous tous pour que nous soyons à la hauteur de la tâche que nos compatriotes nous ont confiée. "

Discours de Mr BOUSSEYROUX Pascal

"Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

La présence d'une troisième voix, entre la majorité municipale et l'opposition, constitue un fait nouveau et marquant dans la vie démocratique de notre collectivité. C'est le résultat des élections municipales où un certain nombre de nos concitoyens nous ont dit: "pour Neuvic, partageons l'avenir".

Les convergences constatées entre les programmes au cours de la campagne électorale, le sens de l'intérêt général, l'esprit républicain doivent nous inciter à aller dans ce sens.

Pour ma part, je participerai pleinement au débat municipal, en portant la voix de ceux qui ont fait confiance à ma liste et qui ont, eux aussi, le droit d'être entendus. Je me déterminerai avec une liberté pleine et entière, au vu des projets présentés. Je serai en outre particulièrement sourcilieux sur les prérogatives des élus et sur le respect des personnes. "

// Les décisions du Conseil Municipal

Discours de Mr STOHR Jean

" Au nom du groupe " Rassembler Neuvic ", je présente au nouveau Maire, nos vœux de réussite pour Neuvic.

Je précise que nous serons un groupe participatif, mais sans complaisance. Notre objectif est le souci permanent de l'avenir de Neuvic et des Neuvicais"

IV. Création de cinq postes d'Adjoints

V. Election des Adjoints au Maire

Suffrages exprimés : 10 - Majorité absolue : 5

Les Adjoints élus ont tous obtenu la majorité absolue des suffrages et ont été immédiatement installés.

Premier Adjoint :
TEYSSENDIER Lucien

Deuxième Adjoint
PERONNEAU Annie

Troisième Adjoint
PRADEL Danielle

Quatrième Adjoint
CHAVEROCHE Alain

Cinquième Adjoint
MONTEIL Daniel

VI. Election des délégués communautaires

Délégués titulaires : ROY Henri, AIX Nadine, BETOULE Philippe, et ALANORE André

Délégués suppléants : TEYSSENDIER Lucien, BERTRANDY Pierre, PRADEL Danielle, et MAURIANGE Joël

VIII. Composition des commissions municipales

De par la réglementation, Monsieur le Maire est président de toutes les commissions mais souhaite que chacune ait un président délégué.

Commission éducation, animation, associations, sport, tourisme et culture :

Présidente déléguée : PRADEL Danielle
BERTRANDY Pierre, AIX Nadine , MAURIANGE Joël, BARTHES Pierre, BOUSSEYROUX Pascal.

Commission agriculture, espace rural, environnement et routes

Président délégué : BETOULE Philippe
MONTEIL Daniel, JOURDE Jean, MAURIANGE Joël, VENNAT François, BETAILLE Lucien.

Commission équipements, bâtiments communaux, travaux

Président délégué : CHAVEROCHE Alain
JOURDE Jean, BETOULE Philippe, MAURIANGE Joël, VENNAT François, BETAILLE Lucien.

Commission affaires sociales

Président délégué : TEYSSENDIER Lucien

AIX Nadine, PRADEL Danielle, BARTHES Pierre, CHATELOUX Claude, STOHR Jean.

Commission affaires financières, développement économique, personnel

Présidente déléguée : PERONNEAU Annie
BERTRANDY Pierre, TEYSSENDIER Lucien, ALANORE André, CHATELOUX Claude, STOHR Jean.

Commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire précise que la représentativité ne peut être la même dans cette commission, la fonction de président délégué n'existant pas.

Titulaires : CHAVEROCHE Alain, JOURDE Jean et STOHR Jean

Suppléants : MONTEIL Daniel, PERONNEAU Annie et BARTHES Pierre

VIV. Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

Syndicat Intercommunal d'Electrification du Réseau Rural de la Diège

Délégués titulaires : CHAVEROCHE Alain et STOHR Jean

Délégués suppléants : JOURDE Jean et MAURIANGE Joël .

SIVOM du Riffaud

Délégués titulaires : Henri ROY et BERTRANDY Pierre

SIRTOM de ramassage des ordures ménagères

Délégués titulaires : AIX Nadine et BARTHES Pierre

Délégués suppléants : CHAVEROCHE Alain et STOHR Jean

SIVU des Sapeurs Pompiers

Délégués titulaires : ROY Henri et BETAILLE Lucien

Délégués suppléants : PRADEL Danielle et STOHR Jean

Maison de retraite

Délégué de droit : Monsieur le Maire
Délégués titulaires : TEYSSENDIER Lucien et BARTHES Pierre

Lycée Agricole

Délégué titulaire : BETOULE Philippe

Délégué suppléant : BERTRANDY Pierre.

Lycée Professionnel

Délégués titulaires : CHAVEROCHE Alain, BETOULE Philippe et STOHR Jean

Délégués suppléants : ROY Henri, TEYSSENDIER Lucien et ALANORE André

Collège

Délégués titulaires : AIX Nadine et CHATELOUX Claude

Délégués suppléants : JOURDE Jean et STOHR Jean

Maison de l'Eau et de la Pêche

Délégué : MONTEIL Daniel

SIVU du Transcorrèzien

Délégués titulaires : TEYSSENDIER Lucien et CHATELOUX Claude

Délégués suppléants : BETOULE Philippe et BARTHES Pierre

Musée de la Machine Agricole

Délégués titulaires : TEYSSENDIER Lucien et VENNAT François

Délégués suppléants : BERTRANDY Pierre et MAURIANGE Joël

Musée Henri Queuille

Délégués titulaires : TEYSSENDIER Lucien et STOHR Jean

Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

Délégué : TEYSSENDIER Lucien

Ecole de Musique

Délégués : ROY Henri et ALANORE André

Centre Hospitalier d'Ussel

Déléguée : PERONNEAU Annie .

X. Délégation de compétences au Maire

XI. Indemnités de fonction au Maire et à ses Adjoints

Monsieur le Maire indique que son indemnité de base sera diminuée de six cents euros, laquelle somme sera utilisée pour rémunérer le temps partiel du collaborateur de cabinet. En outre, les adjoints renoncent à la moitié des indemnités de fonction prévues par la loi.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2008

I Compte administratif 2007 est approuvé par 9 voix pour et 9 contre (le maire ne participe pas au vote).

II le Compte de Gestion 2007 est approuvé à l'unanimité

Les décisions du Conseil Municipal //

III Vote du taux des trois taxes

La fiscalité reste inchangée par rapport à 2007, les taux sont maintenus.

IV Budget primitif 2008 est approuvé. (voir détail ci-dessous)

Le budget primitif 2008 est approuvé par 10 voix pour, 1 abstention et 8 voix contre.

V Subventions aux associations 2008 approuvées

VI Conseil d'Administration de la maison de retraite de Neuvic.

Déléguée : PRADEL Danielle

VII Sivom du Riffaud

Délégués suppléants : TEYSSENDIER Lucien et MONTEIL Daniel

VIII Conseil d'Administration de l'association Chalet Découvertes

Déléguée titulaire : PRADEL Danielle
déléguée suppléant : AIX Nadine

IX Modifications statutaires du syndicat intercommunal d'électrification du réseau rural de la Diège.

Approbation de la mise en conformité des Statuts du Syndicat de la Diège.

X Marché de maîtrise d'oeuvre des travaux de voirie 2008

Approbation du marché de Maîtrise d'oeuvre des travaux de voirie 2008.

XII Monsieur le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches suivantes :

- Signature du marché de travaux de voirie 2008

- Sollicitation financière du Conseil Général, pour l'aide à la professionnalisation de la bibliothèque municipale, seconde année

- Sollicitation d'aide financière départementale pour la rénovation de deux courts de tennis communaux

- Aide départementale pour la réfection de la voie communale n°180 de Fontloubé

- Subvention de DGE pour la réfection de la voie communale n°106

- Aide exceptionnelle à une famille en situation financière difficile

- Modification du tableau des emplois : candidature retenue de Monsieur Jean-Jacques ROBERT au poste de Directeur Général des Services.

XIII Avis sur un droit de préemption communal

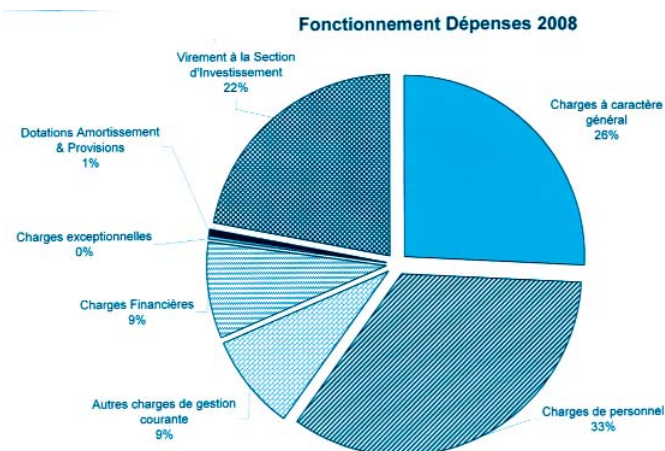
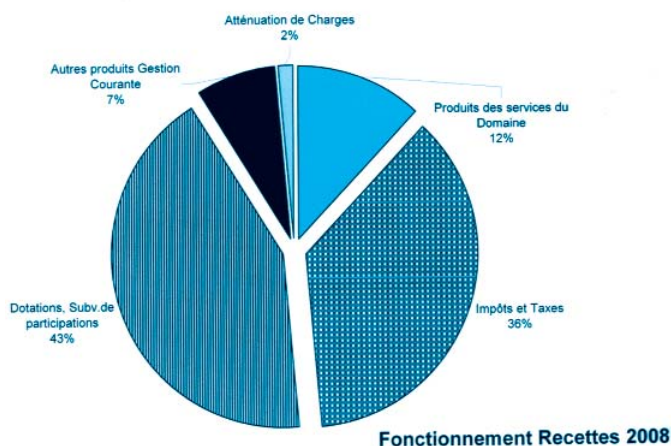
Autorisation pour Monsieur le Maire à faire valoir le droit de préemption de la Commune sur les parcelles cadastrées AR 132 et 158 à Antiges et à effectuer toutes les démarches à cet effet.

XIV Primes façades

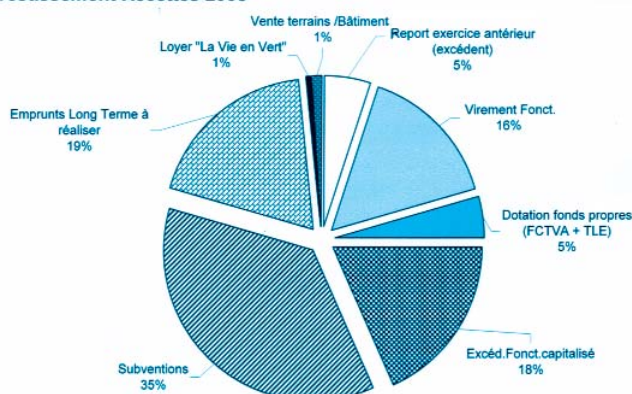
Mme Delbègue, M. Stohr Jean, M. Stohr Frédéric

XV Motion pour la défense de l'école élémentaire

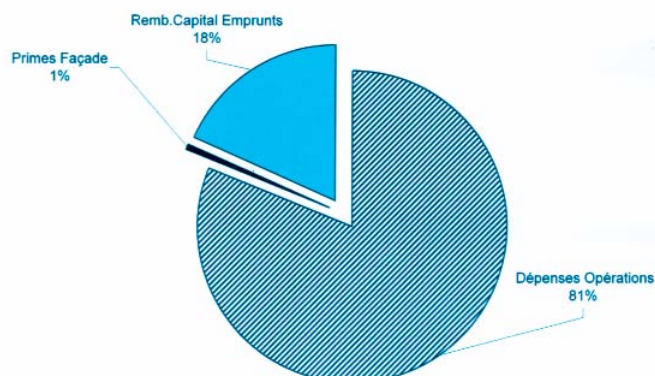
Approbation, à l'unanimité, du texte de la motion présenté par Monsieur le Maire.



Investissement Recettes 2008



Investissement Dépenses 2008



// Les décisions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2008

I Désignation des membres proposés pour la commission des impôts directs.

M. Stöhr propose dix noms, M. Bousseyroux deux noms, M. le Maire propose onze nouveaux noms, et propose de reconduire les onze noms composants la commission du mandat précédant et après vérification de cette dernière, signale que M. Teyssendier était suppléant du Maire durant le mandat 2001/2008. La liste complète proposée est approuvée à l'unanimité.

II Subventions aux associations exercice 2008

Attribution de subventions complémentaires aux associations suivantes : ACSN et Association Autonome des Anciens Combattants

III Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes

Attribution exceptionnelle d'une subvention de 1 500 € au Comité des Fêtes organisateur de la Fête de la musique, en coordination avec les associations les Mauvais Glaçons et les Masks

IV Soutien financier, à caractère social, pour un voyage pédagogique et culturel, organisé par l'association Olympiade du collège de la Triouzoune 150 € pour chacun des neufs élèves résidant à Neuvic, soit une aide financière totale de 1 350 €.

V Adhésion à la fondation du patri-moine en Corrèze

Cotisation annuelle de 100 €.

VI Aide départementale pour la voirie des communes - Programme 2008

Sollicitation de l'attribution et du versement de la subvention d'un montant de 8 496 € affectée au financement de travaux sur la voirie communale.

VII et VIII M. le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches suivantes

- Demande d'aide départementale au titre de la constitution des collections pour la seconde année, pour la bibliothèque médiathèque municipale

- Sollicitation, auprès du Conseil Général et de l'association des amis de la bibliothèque départementale de prêt, du renouvellement de la convention de niveau 3 pour la bibliothèque médiathèque municipale

IX Modifications statutaires du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Ussel

Approbation de la mise en conformité des Statuts du SIRTOM de la Région d'Ussel.

XI Désignation de deux délégués titulaires et leurs suppléants représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association des Gorges de la Haute Dordogne
Délégués titulaires : ROY Henri et MAURIANGE Joël

Délégués suppléants : BERTRANDY Pierre et ALANORE André

XII Création d'un poste de collaborateur au cabinet du maire

Le Conseil Municipal par 10 voix pour et 9 voix contre autorise Monsieur le Maire à créer le poste, à pourvoir ce poste et à prendre toutes initiatives et à signer tous les documents relatifs à celui-ci.

XIII Désignation d'un correspondant pour les questions de Défense

De M. Lucien TEYSENDEIR, 1er adjoint, comme correspondant Défense de la Commune de Neuvic
18 voix pour et 1 voix contre.

XIV Primes façades

M. Boulègue, M. Pairo-Vasseur, Mme Peyrot.

XV Questions et informations diverses

- Circulation dans la rue Thave et sur la place Henri Queuille.

- Demande de limitation de la vitesse aux Montées d'Aubignac.

- Bulletin Municipal : tribune d'expression proposée aux diverses composantes du conseil municipal.

- Panneaux des entrées de ville

- Emplois saisonniers

- La voile et son rond point

- Travaux de l'école maternelle

- Hôtel Bellevue

- Fuite de la terrasse de l'école primaire

- Fermeture d'une classe à l'école primaire.

Les indemnités des élus

	Ville de 1000 à 3499 habitants Chef lieu de canton Montant brut mensuel prévu par la loi	NEUVIC Montant brut mensuel des indemnités versées	Différentiel mensuel entre indemnités prévues par la loi et indemnités versées
MAIRE	Indemnité de base : 1608,74 € + 15 % chef-lieu de canton : 241,31 € Total : 1 850,05 €	1 250,05 €	- 600 €
ADJOINTS	617,30, €/ adjoint 3086,50 € pour les 5 adjoints	308.65 €/adjoint 1543,25 € pour les 5 adjoints	- 1543,25 €
TOTAL			- 2143,25

La rémunération brute du collaborateur de cabinet du maire est de 733,59 €

Un nouveau Directeur Général des Services à la Mairie

Jean-Jacques Robert, âgé de 51 ans, est depuis le 1er juin 2008 le nouveau Directeur Général des Services de la Mairie de Neuvic.

Arrivant de Provence où il occupait un poste similaire dans une ville plus importante, il succède ainsi à Bernard Gaertner.

Gestionnaire technique et administratif depuis trente ans dans la fonction publi-

que, il gérera le fonctionnement des services de la mairie.

Pour cet ancien rugbyman, ayant officié à Tulle, c'est un défi qu'il relève avec optimisme et enthousiasme. Conquis par l'aspect touristique de la commune, il s'est déjà investi dans ses missions.

Jean-Jacques Robert n'a d'ailleurs pas choisi Neuvic par hasard. Il se rapproche ainsi de sa région natale.



Votre Mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le Samedi
de 9h à 12h

Permanences des élus
Tous les matins : 10h - 12h et sur rendez-vous
Henri Roy : samedi 10h - 12h et sur rendez-vous

Tribune Libre

Espace réservé à l'expression des différentes composantes du Conseil Municipal

Pascal BOUSSEYROUX

En ce début de mandat, les questions ne manquent pas : PLU, place H. Queuille, poste du collaborateur de cabinet, voirie.. et les affaires scolaires. D'abord, la fermeture d'une classe à l'école élémentaire : lors d'une réunion avec les parents et les élus, M. le Maire a reconnu avoir été informé de cette perspective par l'Inspection Académique, courant 2007. Le Conseil Municipal n'a pas été averti à l'époque car, selon M. le Maire, il n'y avait pas de conclusion définitive ni d'action spécifique à mener à ce moment... Ensuite, le lycée agricole : après le vote d'une motion contre les suppressions de classes, aucune autre information n'a été donnée au Conseil Municipal sur cette question. S'agissant des travaux : à l'école maternelle, ils doivent être normalement terminés pour la rentrée de septembre. En attendant, on pourrait installer des jeux supplémentaires au Petit Jardin, utilisé pour les récréations des tout-petits. A l'école primaire, des infiltrations ont nécessité des réparations urgentes. Quelle est la situation actuelle ? Difficile à dire, M. le Maire ayant détourné la discussion du Conseil en attaques personnelles....Chacun attend du 1er magistrat et de Melle Pradel, Maire-Adjointe chargée de l'Education et de la Culture, une information précise et sereine sur ces sujets qui doivent nous mobiliser tous de façon solidaire. Bravo, enfin, aux élèves et aux professeurs de notre collège, qui a remporté le titre de vice-champion national de golf. Bon été à tous et à l'automne !

Les élus de "RASSEMBLER NEUVIC" n'ont pas transmis de texte

// Vie Municipale

Permanences des Services

A.D.A.P.A.C

Un lundi par mois de 15h45 à 17h
Tel : 05 55 17 63 90

ADASEA

1er mardi de chaque mois de 9h à 12h salle annexe de la Perception

ADIL 19

Les 1ers lundis de trimestre en mairie de 10h à 12h

ADMR

Permanence téléphonique du lundi au vendredi
Tel: 05 55 72 56 93

Assistante Sociale Conseil Général

Mardi au Centre Médico-Social de 8h30 à 12h et sur rendez-vous - Place Henri Queuille

Assistante Sociale de la Mutualité Agricole

2ème mercredi du mois le matin immeuble Groupama

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Mardi matin de 9h30 à 10h30 à la mairie

FJT Formation

Mercredi toute la journée à la Mairie sur rendez-vous
au 05 55 72 21 77

Mission Locale

1er et 3ème vendredi du mois à partir de 9h
Place Henri Queuille sur rendez-vous au 05 55 96 27 69

PAIO

2ème et 4ème vendredi du mois
Tel : 05 55 96 27 69

Relais Emploi Service

Jeudi de 9h à 12h au Centre Médico-Social -
Place Henri Queuille

ETAT CIVIL

Mariage

Cécile RICHARD et Claude DUBOUCHET, le 09 février 2008

Naissance

CONTRE Marilou : fille de Mickaël CONTRE et de Caroline GAERTNER née le 04/12/2007 à USSEL

Décès

Emmanuel MORIUSER décédé le 06 décembre 2007 à NEUVIC

Marie DONNADIEU décédée le 27 décembre 2007 à USSEL

Odette ESPINASSE veuve MARLEIX décédée le 29 décembre 2007 à NEUVIC

Odette BADOIR veuve FIALETOUX décédée le 07 janvier 2008 à USSEL

Marcel LAVAUUR décédé le 17 janvier 2008 à NEUVIC

Jeanne CASTERA veuve LEBLANC décédée le 31 janvier 2008 à NEUVIC

Angèle MARCOUYOUX veuve MAURIANGE décédée le 02 février 2008 à USSEL

Alice BOULEGUE décédée le 21 février 2008 à USSEL

Julienne DEYGOUX veuve COSTE décédée le 24 février 2008 à NEUVIC

Adrien JOBIN décédé le 23 février 2008 à USSEL

Albert SOMAINI décédé le 11 mars 2008 à NEUVIC

Marguerite DULUARD veuve BLIN décédée le 23 mars 2008 à NEUVIC

François FOUR décédé le 03 avril 2008 à NEUVIC

Jean MATIJASEVIC décédé le 04 avril 2008 à NEUVIC

Renée BACHELLERIE veuve REBELLAC décédée le 13 avril 2008 à NEUVIC

Marie DEFFRADAS veuve PATAUD décédée le 28 avril 2008 à USSEL

Marie Thérèse BENOIT veuve ROEMER décédée le 04 mai 2008 à NEUVIC

Denis GENSONNIE décédé le 08 mai 2008 à NEUVIC

Paul PETITOU décédé le 05 mai 2008 à USSEL

René AUBESSARD décédé le 12 mai 2008 à NEUVIC

Alexandre TOUQUET décédé le 5 juin 2008 à NEUVIC

Renée BOULEGUE veuve ROUGERIE décédée le 8 juin 2008 à Neuvic

Bleu Puissance 4

C'est la Corrèze qui, cette année, a accueilli la cérémonie de remise du label Pavillon Bleu et ce n'est que justice puisque, sur sept plages intérieures distinguées, deux sont corréziennes (BEYNAT et NEUVIC). Pour la quatrième année consécutive le pavillon bleu a récompensé la commune de Neuvic, engagée dans une démarche de gestion environnementale, et répondant à des critères bien spécifiques en matière d'éducation à l'environnement, de gestion des déchets, de gestion de l'eau tout en adaptant ses structures d'hébergement aux critères de qualité actuels.

Sondage exclusif : Le Pavillon un label connu et reconnu (source FEEE). En Juin 2007 un sondage a été réalisé auprès des français pour évaluer la connaissance du label

auprès du grand public et son influence sur le choix du lieu de vacances. Les résultats sont positifs : 65 % des français déclarent connaître le label Pavillon Bleu, 55 % des Français connaissant le label peuvent en donner une définition, 78 % des français ont envie de passer des vacances ou un séjour dans une ville bénéficiant du Pavillon Bleu.

Le Pavillon Bleu en quelques chiffres

Créé en 1985, 78 communes (75 en métropoles et 3 dans les Dom-Tom) et 242 plages retenues s'illustrent dans ce tout nouveau palmarès 2008. Le Pavillon Bleu flotte sur 10 régions du littoral de France ainsi que sur 5 régions de l'intérieur, dont 2 en Limousin. Présent dans 36 pays (Europe, Afrique, Amérique et Océanie) ce label est français d'origine.

Recommandations
Pour garder votre plage propre avec le Pavillon Bleu

- Je ne jette pas mes mégots de cigarette afin d'aider ceux qui nettoient la plage
- J'utilise les installations sanitaires mises à ma disposition
- J'utilise les poubelles de la plage qui sont à ma disposition pour jeter mes débris, ou je les emporte avec moi
- Je respecte la signalisation
- Je respecte la nature en évitant de marcher dans les zones protégées
- Je respecte la nature en ne donnant pas de nourriture aux animaux sauvages
- J'avertis les responsables de plage si j'aperçois une pollution
- Je respecte la tranquillité de mes voisins

Bonne baignade à tous

Office de Tourisme



Tout au long de l'été, Leslie, Manon et Séverine se feront un plaisir de vous accueillir et de répondre à toutes vos demandes. Les horaires de l'office de tourisme seront les suivants :

Du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h
les Dimanches et jours fériés
de 9h30 à 12h30.

Nous vous proposerons également des animations :

- le mercredi 16 juillet avec le traditionnel pique nique à la Plage de Neuvic ;
- le mercredi 23 juillet une balade sur le thème des plantes médicinales au départ de Liginiaac ;
- le jeudi 31 juillet le concours de peinture qui aura lieu à Sérandon et enfin une ballade nocturne le mercredi 06 aout au départ de Neuvic.

Pour tout renseignement, n'hésitez à venir nous rencontrer

Bon été à Tous.

Week-ends chaleureux au camping municipal du Lac***

Le camping a reçu pour le 8 mai la première édition de la Neuvic'Deuche, organisée par le Comité des Fêtes ainsi que le rassemblement de l'amicale des Grandes Vadrouilles (club de motards tourangeaux 37).

Grâce à ces manifestations, le camping municipal du Lac*** affichait complet dans ses chalets, et mobil homes et quelques gîtes étaient occupés.

Le week-end du 6-7 et 8 juin 2008, le camping a accueilli un club de VTTistes et les 21et 22 juin un club de voitures anciennes de Valençay dans l'Indre.

Tous les participants ont trouvé le site et les paysages superbes et ont promis de revenir.

A bientôt au Camping du Lac***

(voir photos en double page)

www.campingdulac-neuvic-correze.com



EN IMAGES



Remise du Pavillon Bleu par le Président du Conseil Général de la Corrèze
Crédit : R. Dumont



Nouveaux aménagements pour l'hôtel du Lac

Fin des travaux du Boulevard du Pendant et de la rue Nouvelle



Place des Tilleuls



Travaux à l'école maternelle

// Nos Associations

F.N.A.C.A.

Cérémonie du 46ème anniversaire du Cessez-le-Feu en Algérie

Le 46ème anniversaire de la cessation des combats en Algérie, a été célébré le 19 mars dernier, dans la dignité et le recueillement. M. Henri Roy, maire et conseiller général, Mme Suzanne Barbanceys, présidente de l'association autonome des anciens combattants, M. Marcel Couturas, président des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, les associations d'anciens combattants, les porte-drapeaux, les anciens d'A.F.N. se sont recueillis devant le monument aux Morts et ont déposé des gerbes. La fanfare a joué les sonneries habituelles. Au cours de cette manifestation du souvenir, M. le Maire a remis à Lucien Rébéquet, porte-drapeau, un nouveau drapeau. Une cérémonie et un dépôt de gerbes ont eu lieu au monument du Puy



Chaffaud. Un vin d'honneur offert par la municipalité a mis un terme à cette journée du souvenir et du recueillement.

Repas dansant

Le repas dansant de la F.N.A.C.A. est un rendez-vous incontournable des animations en Haute-Corrèze. Celui de cette année n'a pas dérogé à la règle. La salle polyvalente était bien remplie pour la dégustation de la choucroute.

Le président Marcel Couturas a remercié les participants, mais aussi le Maire de Neuvic, entouré des conseillers et adjoints ainsi que des élus des communes voisines. Comme de tradition, ce repas était animé par un orchestre réputé. Cette soirée a été très chaleureuse et l'ambiance au beau fixe. Les organisateurs de cette manifestation étaient visiblement très contents qu'elle a généré.

Le comité F.N.A.C.A. remercie toutes les personnes qui par leur présence et leur aide ont contribué à la réussite de cette soirée.



Comité des Fêtes

C'est par un Week-end quasi estival, que s'est déroulée la première manifestation de l'année 2008 avec l'accueil d'un club de 2CV pour le week-end du 9, 10 et 11 mai dernier.

Plus d'une cinquantaine de voitures ont sillonné les rues, et découvert de nombreuses curiosités sur le canton à l'occasion du rallye touristique du samedi après midi. Une centaine de convives se seront rassemblés pour le repas dan-

sant à la salle des fêtes jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Puis la 4° édition de la Fête des Plantes a connu, comme les années passées un vif succès et on peut déjà penser à la 5° édition pour l'année 2009.

Les bénévoles du Comité des Fêtes, avec leur Président (en la personne de Matthieu PERRIER) oeuvrent maintenant à la mise en place de la programmation estivale, avec le 21 Juin 2008,

la Fête de la musique (en collaboration avec d'autres associations et partenaires neuvicois), puis la fête du pain le 14 juillet et les fêtes de la bruyère les 08, 09 et 10 Août prochain.

Des idées sont en cours d'élaboration pour l'automne 2008, et l'année se terminera très certainement avec une nouvelle fête de la musique et des instruments.

Bon été à tous.

Jardiniers de France

Le 5 octobre 2008, le club local des Jardiniers de France et le Comité des Fêtes vous invitent à la 1ère Fête des Légumes à la salle des Fêtes de Neuvic. A cette occasion, se déroulera un concours, des plus gros ou des plus originaux légumes et divers manifesta-

tions.

De nombreux lots sont à gagner !!!

Un repas aura lieu :

Soupe de potiron ou potimarron

Petit salé avec sa mique

Dessert

10€ sur réservation

au 05 55 72 12 19 ou

lydielab1@aol.com

N'hésitez pas à venir faire peser vos légumes, nous vous attendons tous très nombreux.

A vos outils de jardinage, bon courage et rendez-vous en Octobre.

Restos du Coeur

La campagne 2007/2008 est terminée. 27 familles soit 43 bénéficiaires : adultes, enfants, bébés ont pu profiter de l'aide alimentaire, ainsi que de l'aide à la personne (remplir des papiers, orienter vers des organismes ...)

Au cours de la campagne, nous avons

réalisé une opération " Chariots du Coeur " qui avec une forte participation des donateurs, nous a permis d'améliorer les distributions et d'assurer une semaine supplémentaire.

Merci pour votre générosité.

Merci à tous les bénévoles de leur aide,

de la bonne ambiance qui a régné dans l'équipe pendant cette période.

M. Rqiouaq Didier remercie les communes pour leurs aides financières qui nous permettent de payer notre loyer à la maison de retraite.

Amicale des Anciens Elèves du LEGTA

Hommage à Raymond PEYRAT

A l'occasion de son Assemblée Générale du 1er mai 2008, l'Amicale des Anciens Elèves présidée par Philippe Prouilhac avait préparé l'hommage rendu au premier Directeur du Lycée Agricole Raymond Peyrat ; lui-même Ancien de l'Ecole Régionale d'Agriculture (1935).

En présence de ses enfants, c'est un auditoire ému et attentif qui s'est retrouvé devant le Centre de Documentation et d'Information qui portera désormais le nom de Raymond Peyrat.

Jean-Jacques Dumas, au nom des Anciens Elèves, a prononcé l'éloge de celui qui marqua la vie de nombreux adolescents par des qualités humaines

éminentes. De 1957 à 1966, Raymond Peyrat développa un établissement dont le rayonnement régional et national était reconnu. Il exprima une immense gratitude envers l'éducateur, le gratitude mêlée d'admiration pour l'agronome qui installa un troupeau laitier qui fit référence et des journées techniques qui rassemblaient toute l'agriculture corrézienne. Raymond Chaumeil qui fut un compagnon de route de Raymond Peyrat évoqua lui aussi le grand patron de Neuvic, et l'ami avec lequel il fut conduit à développer l'exploitation agricole du Lycée. Christian Sérager, ancien directeur et ancien élève, exprima également le sentiment de reconnaissance envers Raymond Peyrat et la mission confiée à cette école particulière créée par Henri Queuille, "innover, donner un



avenir au monde rural", et de préciser Neuvic a été et demeure "une terre de résistance et d'espérance". Le nom de Raymond Peyrat, est justement associé à la culture, au savoir avec le CDI garant d'une bonne formation.

Avant de découvrir la plaque inaugurale à l'entrée du CDI, Hervé Peyrat au nom de la famille remercia chaleureusement l'Amicale des Anciens Elèves et l'Etablissement. En parcourant le "CDI Raymond Peyrat", chaque participant s'est plu à apprécier la qualité de réalisation.

Association des Gorges de la Haute Dordogne



L'Association des Gorges de la Haute Dordogne, structure d'insertion regroupant un chantier et

une Entreprise d'insertion, se réjouit pour la douzième année consécutive d'associer une intervention sociale, en proposant du travail à des personnes en difficulté sur les cantons de Neuvic et Bort les Orgues, à une activité environnementale (entretien parcs et jardins, entretien berges de rivières, travaux

sylvicoles, bois de chauffage, etc.) pour le compte des communes et communauté de communes adhérentes et pour des particuliers, associations, entreprises, etc.

Cette démarche d'insertion par l'activité pour une population en difficulté ne peut bien évidemment se pérenniser qu'avec le soutien des collectivités et des institutions.

Nous tenons une fois encore à leur renouveler nos remerciements pour leur aide et leur accompagnement.

Le bilan d'activités et financier de l'année 2007 permet d'envisager l'année 2008 avec confiance, mais l'ensemble

des augmentations des coûts et des maintenances de matériels, associé à un impératif de renouvellement des outillages nécessitent une gestion très rigoureuse et une continuité dans l'accompagnement institutionnel.

Une centaine de contrats annuels d'entretien espace vert, 10 kms de berges de rivière, 300 kms de sentiers, 2 tentes à disposition sont un résumé rapide de notre bilan.

L'Association reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 05.55.95.08.39

CPIE de la Corrèze

7ème édition Du Raid Environnement 23ème édition pour le Triathlon

Cette année, le CPIE de la Corrèze s'est doublement mobilisé pour l'organisation de deux événements d'envergure programmés au mois de juillet.

Le premier aura lieu Dimanche 6 juillet pour le départ des sportifs de la 23ème édition du Triathlon Mémorial Jean-Paul Chaumeil. Pour le CPIE de la Corrèze, l'organisation d'un tel type d'évènement a été motivée par sa volonté de ne pas voir disparaître le Triathlon qui était menacé par le départ en retraite de son fidèle serviteur Michel Raynaud. C'est donc en compagnie de Stéphane

Uyttewaal, Stéphane Souny et J.L. Almanza que le CPIE s'est attelé à coordonner les étapes qui vont faire la réussite du Triathlon : montage du dossier d'autorisation, recherche de bénévoles et de sponsors, envoi des dossiers de subventions et sécurité des épreuves. Le CPIE espère ainsi avoir de nombreuses inscriptions pour cette 23ème édition qui comme les années passées pourront se faire dans trois catégories :

- Avenir (pour les 7 -16 ans),
- Sprint,
- Découverte.

Le deuxième évènement aura lieu le samedi 26 juillet 2008 à la plage de Neuvic pour la septième édition du Raid

Environnement des Gorges de la haute Dordogne.

Près de 90 participants sont attendus pour cette journée sportive couplée à des épreuves de sensibilisation à l'environnement.

Cette journée est organisée en partenariat avec les Masks de Neuvic et elle se terminera par un dîner champêtre préparé par les jeunes agriculteurs et par un concert gratuit.

Alors réservez déjà ces deux dates, nous vous attendons nombreux !!!

Pour tous renseignements : CPIE de la Corrèze : 05.55.95.93.79

// Sportivement vôtre

Section Judo Neuvic : (JCU)

La Section Judo Neuvic termine sa 1ère saison d'existence, les jeunes passeront leurs ceintures le 11 juin à 15h00 au dojo d'Ussel pour les baby judo (4/7 ans) et le 18 juin à 16h30 pour les jeunes de 7/13 ans. Une vingtaine de jeunes se sont adonnés à cette activité tout au long de la saison et dès septembre 2008 les cours reprendront à côté de la médiathèque les mercredis matin. Une journée d'activités sera organisée au stade de Sarroux le samedi 7 juin (vtt, foot, jeux sur le stade, pétanque, pique nique ...).

Résultats sportifs saison 2007/2008 :
- Valentin Flous termine médaille de bronze aux animations de la



Corrèze, participation au gala d'Argentat, participation à l'animation n°2 Poussins au dojo de Tulle,
- Benjamin Flous participe à l'animation mini-Poussins n°2 au dojo de Tulle.
- Participation au tournoi des rois à Riom/es/Montagnes (15): Manon Cuisinier, Gino Mathes, Yanis Stoll,

Justin Bellanger, Lucie Rebizc, Paul Turlais, Alexis Magne, Antoine Chabrat, Elie Leblanc, Marcorel Wipliez, Valentin Flous et Benjamin Flous.

- Stage du Judo Club du Plateau Bortois à Margerides: Gwenaelle Agrane.

Contact club: Sébastien Fonmartin
06/19/92/27/65

fonmartin.sebastien@neuf.fr

site: www.judoplateaubortois.fr

Cours à Ussel, Meymac, Neuvic, Margerides et Bort Les Orgues pour les enfants dès 4 ans jusqu'à adultes et Taïso (renforcement musculaire, étirements, relaxation) pour les ados/adultes.

Collège de la Triouzoune

Le Collège de la Triouzoune vice-champion de France de Golf

Marmande, Neuvic, Le Vesinet, Clermont-Ferrand, Arras, Vichy, La Rochelle ... Vous ne rêvez pas ! Neuvic en haut de l'affiche entouré de villes réputées et prestigieuses sur le plan national, grâce à de jeunes irréductibles collégiens golfeurs qui se sont hissés sur la deuxième marche du podium des championnats de France scolaires de golf, disputés sur le golf de Wimereux (près de Boulogne sur Mer dans le Pas de Calais), du 19 au 22 mai 2008.

Un beau parcours en matchs de classement (avec notamment une victoire sur Arras, champion de France 2007), une belle performance en 1/2

finale (victoire sur Clermont-Ferrand invaincu et favori de la compétition) permettait à la jeune équipe du collège de disputer la finale contre Marmande qui, après un beau match, remportait une victoire logique et méritée.

Ce résultat souligne l'excellent travail accompli dans le cadre de la section sportive du collège, dans les formidables conditions d'entraînement sur le superbe golf de Neuvic mis à disposition par le Lycée agricole et les étroites relations avec le club (AJGN - association des joueurs de golf de Neuvic).

Félicitations aussi aux lycées du LEGTA H. Queuille de Neuvic qui terminent à une excellente 5ème place.



Les lauréats sur la photo : Léo Soustre - Gabriel Perrin - Aurélien et Benoit Barrier - Julien Valade.

Tennis Club Liginiaac - Neuvic

Le Tennis Club Liginiaac - Neuvic après une année satisfaisante prépare déjà la prochaine saison.

L'équipe masculine a atteint l'objectif fixé en accédant à la division supérieure en hiver et en été.

Bravo donc à Cyril BARDECHE, Franck CORIDON, Daniel DOUEZ, Vincent MENNESSIER et Jean-Jacques REBISZ.

Nous vous attendons jeunes et moins jeunes pour la journée Portes Ouvertes le samedi 28 juin à partir de 14h à la salle polyvalente de Liginiaac pour un après-midi

de jeux, d'initiation et en soirée vin d'honneur et barbecue.

Autre nouveauté pour cet été ; la possibilité de stages ou de cours (particuliers ou collectifs) encadré par notre moniteur Breveté d'Etat.

Renseignements et inscriptions :

Office du tourisme : 05.55.95.88.78

Bernard MAUPOME : 05.55.95.95.05

Union Sportive Neuvisoise Rugby

Une saison 2007/2008 exceptionnelle pour nos joueurs et joueuses de l'U.S.N.

Les joueurs de Neuvis ont travaillé très dur cette saison, pour obtenir les très bons résultats au travers d'une poule de 1ère série de 10 clubs de bon niveau. Les Neuvisois se sont taillés la part du lion en remportant 16 victoires sur 18 matchs joués terminant 1er de la poule avec 8 points d'avance sur le second et un goal avérage positif de + 245 points. Pour concrétiser cet excellent parcours, nos joueurs se sont présentés au Stadium de BRIVE le 8 mai 2008 avec le mordant nécessaire pour remporter le titre tant convoité par tous de CHAMPION du LIMOUSIN 1ère série. Ce titre est amplement mérité pour les rugbyman Neuvisois qui tout au long de la saison ont assuré, sérieux, présence, et volonté de réussite. Ce bouclier de CHAMPION du LIMOUSIN 2008 est une belle récompense, autant pour les joueurs que pour les entraîneurs Alain BARBANCEYS et Claude DUFAYET dont l'expérience et leur conception de l'entraînement à permis à ce groupe de s'extérioriser sur les terrains, et bien entendu pour le plus grand plaisir des supporters Neuvisois qui ont accompagné leur équipe toute la saison. Toutes

nos félicitations pour cette réussite sportive, et la récompense logique, la montée en Promotion d'Honneur.



Les COCCINELLES de l'U.S.N. ont elles aussi réalisé une très belle saison en championnat 3ème division féminines à 12. Pour la troisième année de leur existence, les joueuses Neuvisoises ont terminé 1ère de la poule nord avec 28 points et un goal avérage de + 287 et se sont classées 2ème sur le secteur sud ouest, qualifiées en 8ème de finale contre EYMEUX, et en quart de finale contre CASTRES où elles s'inclinent devant une équipe plus expérimentée. Suite à ce parcours exceptionnel la F.F.R propose à nos COCCINELLES la montée en 2ème division, ce qu'elles acceptent après une profonde réflexion sur les difficultés qu'elles ne manqueront pas de rencontrer dans cette division

supérieure. Le résultat de nos joueuses a été obtenu grâce au travail sérieux qu'elles se sont imposées toute la saison sous la direction de leur entraîneur Pierre LEVEZIER qui depuis trois années leur a apporté toute son expérience que nous félicitons et remercions pour les très bons résultats. C'est avec Philippe GAUTIER que cette fin de saison s'est terminée, dont nous espérons la présence l'année prochaine. Tous les supporters Neuvisois s'associent à nous pour féliciter les COCCINELLES pour leur excellente prestation, et leur assurent leur soutien en 2ème division.



L'école de rugby se porte bien en association avec l'U.S.USSEL, mais nous aimerions avoir des rentrées en -9, -11, -13 pour assurer la continuité des effectifs Neuvisois, ainsi que la participation de quelques joueurs pour leur encadrement.

Ecole de Voile - Foyer

Il était une fois

Il était une fois, il y aquelques années, un petit neuvisois qui découvrait les plaisirs de la voile au sein de l'Ecole de Voile. Passionné et très doué, il devint très vite aide moniteur, moniteur, puis chef de base au point de décider qu'il ferait de cette passion son métier.

Après avoir obtenu son Brevet d'Etat de Voile, il est devenu skipper et a sillonné toutes les mers du monde. Et voilà que 'notre DAVID' vient de vivre une magnifique aventure : le GITANA 13 de Lionel LEMONCHOIS dont il est l'équipier a battu, le 28

février dernier, le record de la mythique Route de l'Or qui les a amenés de New York à San Francisco par le Cap Horn. Une aventure de 43 jours 38 minutes dont 5 jours de stand-by forcé pour cause de tempête au Cap Horn !

Une bien belle histoire que celle de ce petit marin d'eau douce devenu un grand navigateur !

Peut-être fera-t-elle naître des vocations parmi nos petits marins d'aujourd'hui ?

Bon vent à DAVID, notre héros qui est déjà reparti vers de nouvelles aventures !



David Boileau



Initiation à l'école de voile - mai 08

// Sportivement vôtre

Football Club



La vie associative au football Club fut une nouvelle fois riche en activités et en émotions. Deux équipes seniors ont évolué cette année dans le championnat corrézien, offrant aux joueurs la possibilité de jouer des derbys intéressants. Chaque joueur s'est exprimé dans l'une ou l'autre équipe, associant plaisir et résultats sportifs. Chacun s'est engagé avec motivation pour porter les couleurs rouge et noire de la cité neuvicquoise.

L'équipe première, après un suspense maintenu jusqu'à la dernière journée s'est classée à la deuxième place du championnat. Belle performance pour un groupe qui avait en septembre intégré de nouveaux joueurs. L'équipe réserve fut pour nos jeunes joueurs le moyen d'intégrer le championnat, de se perfectionner, avant de progressivement prendre le relais en équipe première. Ces deux collectifs ont été appuyés par une équipe de dirigeants volontaires et méritants. Nous les en remercions pour toute l'énergie qu'ils ont déployée depuis maintenant plusieurs années. Le groupe serait très heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles afin d'optimiser le fonctionnement du club.

La dynamique collective a été très positive dans son ensemble. Nous pouvons nous féliciter des comportements de chacun, entraînant ainsi le club de Neuville dans la course au

point pour le challenge fair-play. La majorité des joueurs a participé aux actions réalisées cette année, dans le but de proposer aux petits et aux grands du club un déplacement en septembre à Saint-Étienne. Les divers projets tels que le foot éducatif du Téléthon, les calendriers, le tournoi de bellotte, le loto du club et pour finir le tournoi des benjamins de juin, ont été aussi proposés dans le but de participer à l'animation de la commune de Neuville. Beaucoup de personnes ont répondu présent, et nous les en remercions. Le dimanche 20 Juillet 2008 se déroulera les deuxièmes jeux inter-villages sur le stade de football.

L'engagement des joueurs, du staff technique et des dirigeants s'oriente depuis plusieurs années vers la notion de plaisir et de dépassement de soi. Avec un minimum d'engagement, les résultats ont été au rendez-vous. Cathy Bourdin assure la gestion financière du club avec beaucoup de sérieux, Sébastien Moles, président du club impulse la dynamique, Bernard Rougier s'occupe des paramètres techniques (maillots, terrain, pharmacie) et Olivier Flous en charge de la gestion technique des joueurs sur le terrain. N'oublions pas les adjoints aux différents postes, qui nous l'espérons, prendrons progressivement le relais.

L'école de football, qui regroupe les clubs de Neuville, Ligniac et Soursac propose la pratique de l'activité dans toutes les catégories : débutants (à partir de six ans), poussins, benjamins, moins de 13 ans, moins de 15 ans. Nous remercions les bénévoles qui tout au long de l'année se sont investis pour que ces jeunes puissent fouler les pelouses des stades de football : Franck Coridon, Sébastien Yeux, Jean-Michel Roussel, Olivier Flous, Daniel Broussolle, Stéphane Médart

Cette entente auprès des jeunes fonctionne depuis plusieurs années et montre bien que l'association des forces apporte un plus à notre milieu rural et favorise l'échange entre les personnes. L'organisation générale, dont s'occupe Franck Coridon, nécessite une gestion rigoureuse des données humaines et administratives. Encore une fois, nous renouvelons notre appel à candidature afin d'étoffer les équipes d'encadrement.

Le 13 Juin 2008, l'assemblée se déroulera au stade, en présence de nos partenaires. Toujours dans un esprit de progression, nous ferons le bilan de l'année écoulée. Nous fixerons les objectifs et les challenges pour la future saison sportive. Les challenges ne manquent pas.



La Boule Neuvisoise



Ça roule pour la boule
Forte de 35 licenciés la Boule Neuvisoise se porte bien. Le bilan sportif en cette moitié de saison est satisfaisant avec des places d'honneur décrochées à différents concours hors département, des participations aux phases finales dans les départementaux, un titre de Championnes de la Corrèze pour nos féminines Béatrice Refouvelet, Sophie Borde, suivi du titre de Championnes du Limousin. Bravo les filles.

Le club a pour objectif futur l'organisation du fédéral quadrettes mi-juin, du challenge TITI Bachellerie,

premier dimanche de juillet, le concours de la Bruyère mi-août, du concours en triplettes fin août.

Les entraînements du vendredi soir, se déroulent dans un esprit sportif et bonne famille. Après avoir transpiré, combattu, perdu, ou bien pointé, bien tiré, gagné ... tout ce monde se retrouve autour d'une bonne table, préparée par notre secrétaire cuisinière. Merci à ELLE. La Boule Neuvisoise invite toutes personnes désireuses de pratiquer ce sport de venir rejoindre ses rangs. Vous serez bien reçu dans le monde des boulistes.

Golf de Neuvic

- Centre de formation de Jardiniers
Golf du Lycée Agricole Henri QUEUILLE
- Association des Joueurs de Golf

Le golf de Neuvic a été créé entre 1979 et 1982, grâce à la collaboration entre le Lycée Agricole Henri Queuille et la Commune de Neuvic, il s'agissait d'un parcours compact à vocation pédagogique et essentiellement orienté vers la formation. C'est ainsi que Neuvic fut le premier pôle de formation des jardiniers et Intendants de parcours (green keepers) en France. En 1991, une extension du parcours a eu lieu afin de faire homologuer le terrain par la Fédération Française de Golf pour une pratique compétitive et poursuivre la politique de développement touristique en proposant un

produit supplémentaire. Si à cette époque, l'activité Golf était encore confidentielle et réservée à quelques personnes ; aujourd'hui le développement des terrains de Golf et l'augmentation des pratiquants montrent l'intérêt de ce type de structure.

L'Association des Joueurs de Golf propose plusieurs manifestations ouvertes à tous tout au long de l'année et anime une Ecole de Golf qui accueille une vingtaine de jeunes joueurs les dimanche matin. Ces animations permettent aux 150 adhérents de l'Association de pratiquer une activité régulière de loisir ou en compétition selon les goûts de chacun.

L'entretien du site est assuré par le Lycée Agricole Henri Queuille, qui est le principal gestionnaire du Golf.

Afin de poursuivre le développement de l'activité et répondre aux besoins touristiques, d'aménagement, de dynamique de territoire : un projet est actuellement à l'étude afin de mettre en conformité le terrain actuel et l'accueil du public.

A la veille d'une nouvelle saison touristique, les estivants ainsi que les membres de l'Association pourront profiter déjà d'un nouvel aménagement : un parcours Pitch & Putt qui permet à des joueurs de tous les âges et tous les niveaux, de découvrir ou pratiquer le Golf très facilement et en toute convivialité.

Renseignements :
Tel. Golf : 0555959889
Web : www.legta-neuvic.com



// Culturellement vôtre

Festival Millesources et Dordogne

Mardi 15 juillet à 21h

Eglise de Neuvic
Quatuors à cordes de
Paganini et de Mendelssohn
- Quintette pour deux violoncelles de Schubert - "Quatuor Elysée"

Tchaikowsky, Ravel, Lanner,
Saint-Saëns

Samedi 16 août à 21h

Eglise de Neuvic
Soirée Symphonique de clôture "Vienneoise"

Mardi 29 juillet à 21h

Eglise de Neuvic
Soirée Symphonique
"autour de la Valse"
Berlioz, Strauss,

Renseignements / réservations
Tél : 05 55 95 88 08

millesources-et-
dordogne@wanadoo.fr
Site internet :
www.millesources.org

Le Quatuor Elysée a été fondé en 1995 par d'anciens membres de deux quatuors ayant chacun remporté le Grand Prix au Concours International d'Evian : les Quatuors Anton et Ysaÿe. L'aspect unique du Quatuor Elysée réside dans la confrontation et l'assimilation de deux écoles différentes : l'école française (doublée d'une influence très marquée par le Quatuor Amadeus et la grande tradition viennoise) et la presti-

gieuse école russe (l'altiste et le violoncelliste ayant travaillé avec le Quatuor Borodine).

Ces deux écoles s'enrichissent mutuellement et permettent une fusion d'idées différentes, le développement de dimensions nouvelles dans l'interprétation de la musique, et une puissance d'expression d'une grande originalité.

Le Quatuor Elysée s'est produit dans de nombreux pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

Foyer Intercommunal



La Troupe CROC'arts

En ce début d'année, le foyer intercommunal a eu le plaisir d'accueillir deux groupes d'artistes locaux à l'occasion d'une soirée chanson française et une soirée théâtrale.

La troupe CROC'ARTS venu de Saint Pantaléon a littéralement envoûté le public en lui offrant un merveilleux voyage à travers la chanson d'amour à la française. Le choix des textes et la perfection de l'interprétation et de la mise en scène ont dégagé une grande émotion et a valu aux artistes une ovation méritée.

Le théâtre de la FON-CLAIR venu de St Pardoux a présenté son spectacle 'Qui a tué PETER ?'. Comédiens amateurs, les interprètes ont un talent qui n'a rien à envier à celui de professionnels. Le très beau texte d'un

auteur espagnol datant des années 1950 a des accents si actuels que les spectateurs se sont laissés prendre à la magie des mots et des sentiments

Et puis n'oublions pas notre troupe d'amateurs conteurs, musiciens, et artistes qui ont régalié un très nombreux public au cinéma de Neuvic le 22 avril avec leur spectacle "Les Beaux Contes se terminent toujours en chansons"



Un "Jardin Remarquable"

Le Préfet de la Région Limousin et la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin ont attribué au parc "agricole et paysager" arboretum, dont la famille d'Ussel est propriétaire, le label "Jardin remarquable".

Ce parc privé, est ouvert au public. La partie concernée par la visite a une surface de 5 hectares, séparée en 3 espaces différents. On peut y voir une centaine d'espèces d'arbres dont 5 remarquables, de 170 ans environ, bien répartis tout au long du parcours sont le principal intérêt du site. On y trouve aussi des hêtres verts, un tricolor, beaucoup d'érables, de chênes d'Amérique et chênes pédonculés, de tilleuls, de pins et résineux de toutes sortes. Les prés alternent avec les espaces plantés. L'agencement des plantations met en valeur les couleurs des feuillages en été et en automne et le port différent des arbres selon leur espèce. Quelques moutons des Îles Shetland, assurant la tonte des prairies apportent une touche animée et musicale à la promenade.

Ce parc fait l'objet d'une réhabilitation depuis 2007 sous la conduite de Laurent Berthelier, paysagiste.

Il est le deuxième parc corrézien à obtenir cette reconnaissance avec celui de Voutezac.

Ce label "Jardin remarquable" signale au grand public les jardins ou parcs dont le dessin, les plantes et l'entretien sont d'un niveau remarquable, qu'ils soient privés ou publics, protégés ou non au titre des monuments ou des sites. Il est accordé pour 5 années.

Conditions d'ouverture :

Entrée payante, tarifs affichés à la porte.

Jours - Horaires :

21/22 et 28/29 juin - juillet et août - 6/7 13/14 et 20/21 septembre
Pour les groupes sur RV, du 1er juin au 31 octobre

Vendredi - samedi - dimanche - lundi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 19h
Parking et entrée avenue des Marronniers, à 10h30, 11h, 14h30, 15h30, 16h30 et 17h30

Fermeture hebdomadaire : mardi, mercredi, jeudi
(sauf visites de groupes)

Rendez-vous à prendre en téléphonant au : 05.55.95.81.31 ou
06.73.96.48.45 ou consulter les sites.

www.parcsetjardins.fr ou www.jardinsmassifcentral.com



In memoriam
Marcel Lavour

Marcel Lavour, Conservateur du Musée départemental de la Résistance Henri-Queuille, est décédé le 17 janvier 2008. Né à Neuvic en 1939, fils du sculpteur et résistant Julien Lavour, Marcel Lavour devient, en 1995, Conservateur du Musée de Neuvic tout en étant également administrateur du Musée de la Machine agricole. Il envisage de nombreuses améliorations destinées à accroître le rayonnement de notre structure et ce, dès sa prise de fonction. L'ensemble de ces éléments (création d'une base de données pour les collections, installation de bornes interactives, site internet, élargissement du champ historique....) s'inscrit dès le départ dans un projet plus vaste de restructuration et d'agrandissement du musée. N'oubliant pas que le développement passe par des emplois spécialisés, il recrute très vite un emploi-jeune. Ce poste, progressivement transformé et pris en charge par le département, est complété par le détachement d'un agent départemental. Ainsi, agissant sans relâche auprès du Conseil Général, il a œuvré pendant plus de 10 ans pour permettre la rénovation des bâtiments et l'augmentation des effectifs nécessaires à la mise en œuvre des missions du musée.

Parallèlement, s'intéressant particulièrement aux nouvelles technologies et à leurs aspects éducatifs, Marcel Lavour met en place un projet de création d'un CD-Rom consacré à la Résistance en Haute Corrèze. Durant plusieurs années, ce travail, sans équivalent à notre connaissance, constitua l'une des principales activités du musée.

Mais, Marcel Lavour n'a pas mis en pratique ses qualités de travailleur infatigable, fondées sur l'ordre, l'efficacité et la compétence, uniquement au musée.

Sa carrière professionnelle débute en 1958. Il est alors aide technique de laboratoire du département semi-conducteur à la société SIMELEC installée à Villejuif. Parallèlement il suit des cours du soir au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'Ecole Centrale des Techniciens de l'Electronique à Paris jusqu'à son service militaire en 1961.

En 1964, après un service militaire effectué dans l'artillerie anti-aérienne, Marcel Lavour devient agent technique au bureau d'études SOURIAU.

Il débute une carrière d'enseignant dès 1965 au CET de Neuvic, institution dans laquelle il avait été élève, en qualité de Maître auxiliaire. En 1967, il intègre l'Ecole Normale Nationale d'Apprentissage de Nantes (ENNA) et devient Professeur technique adjoint. Après une année de stage au CET d'Issoire, il revient en 1969 à Neuvic comme Professeur d'électrotechnique au Lycée professionnel. Il y reste en poste jusqu'à sa retraite en 1997. Assurant un enseignement de pointe, il participe activement au développe-

ment du Lycée tout en s'investissant constamment pour améliorer la qualité des enseignements dispensés. Marcel Lavour est en effet activement présent dans la vie du Lycée qui l'accueille : participation à des séminaires nationaux liés à la mécanique agricole, membre des jurys des concours de recrutement des professeurs de LEP, conseiller pédagogique pour les professeurs de l'ENSET en stage à Neuvic... Il est également l'auteur d'un mémoire qui a été l'objet d'une publication nationale et se charge d'élaborer un programme d'enseignement modulaire pour l'obtention du brevet de Technicien Supérieur pour le Gouvernement Algérien.

Si son autorité l'impose à ses élèves comme un enseignant de grande valeur, son action éducative et ses performances sont très largement appréciées. Les résultats de son enseignement et son influence sur l'ensemble de l'équipe éducative sont d'ailleurs considérés par son administration de tutelle comme remarquables.

Œuvrant tout au long de sa vie pour l'éducation de la jeunesse, il est également membre de la Société Nautique et de Sauvetage dès 1955. S'investissant pleinement dans la vie associative, il devient responsable et animateur de l'Ecole de voile en 1959 et fonde le Foyer des jeunes qu'il anime de 1965 à 1969.

L'ensemble de ses actions éducatives, dans et hors de l'enseignement, lui valent l'attribution de la Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports en 1967 et l'obtention des Palmes Académiques (décret du 25 juillet 1996).

En bref....

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, l'activité du musée se poursuit avec des préoccupations identiques. Nous sommes toujours sollicités pour des expositions hors du département et les derniers matériels prêtés sont visibles actuellement dans les Hautes-Pyrénées. Il s'agit d'une exposition temporaire réalisée sous l'égide du Conseil Général de ce département. Le travail du Musée concernant la réalisation du CD-Rom est terminé depuis le 15 mai. Au moment où ces lignes sont écrites, le CD est confié à une entreprise d'impression de

Clermont-Ferrand pour une première version à quelques dizaines d'exemplaires. Dans les mois qui viennent des améliorations seront apportées, en fonction des réactions des anciens de la résistance, d'enseignants et d'historiens. Une seconde version sera alors commercialisée. Comme annoncé dans le dernier bulletin, les travaux, réalisés sous la direction du Conseil Général de la Corrèze, commenceront effectivement dès cet automne. La demande de permis de construire est déposée à la Mairie depuis la mi-mai et les services compétents doivent désormais se prononcer.



Absents de la photo : STOHR Jean, MAURIANGE Joël, JARRIGE Jean-François

Composition du Conseil Municipal

ROY Henri, Maire
TEYSSENDIER Lucien, 1er adj.
PERONNEAU Annie, 2ème adj.
PRADEL Danielle, 3ème adj.
CHAVEROCHE Alain, 4ème adj.
MONTEIL Daniel, 5ème adj.
STOHR Jean
BARTHES Pierre
BETAILLE Lucien
ALANORE André
BOUSSEYROUX Pascal
BERTRANDY Pierre
CHASTELOUX Claude
AIX Nadine
MAURIANGE Joël
VENNAT François
JOURDE Jean
JARRIGE Jean-François
BETOULE Philippe